

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE DE PEZOU

Mairie – 1, rue du Perche – 41100 PEZOU

☎ 02.54.23.40.69 - 📠 02.54.23.62.40

DELIBERATION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION N° 2024-13

SEANCE DU 25 SEPTEMBRE 2024

L'an deux mille vingt-quatre, le vingt-cinq septembre à dix-huit heures trente, le Conseil d'Administration dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire au lieu habituel de ses séances sous la présidence de Monsieur Pierre SOLON, Président.

- Date de convocation : 29.08.2024

PRESENTS : Pierre SOLON, Michelle DAGUET, Annie COTTEREAU, Jacky GAUTHIER, Nelly MAILLER, Hervé COTTEREAU, Nicole SOPENA

ABSENTS EXCUSES:

Jacky COURTEMANCHE a donné pouvoir de vote à M. Jacky GAUTHIER
Philippe JOUBERT a donné pouvoir de vote à M. Hervé COTTEREAU

ABSENTES : Laurence LUSSEAU et Agnès FRADET.

Madame DAGUET est nommée Secrétaire.

Reçu à la Préfecture
de Loir-et-Cher, le :

14 OCT. 2024

OBJET : PARTICIPATION DU CCAS DES COMMUNES VOISINES

Les enfants des communes de RENAY et LISLE viennent à PEZOU pour profiter du spectacle de Noël.

Après en avoir délibéré, les membres présents :

- **ACCEPTENT** que les enfants domiciliés à RENAY et LISLE et répondant aux critères d'âge puissent venir bénéficier du spectacle de Noël avec les petits Pezoviens,

- **PRECISENT** qu'une participation sera demandée au CCAS de RENAY et LISLE à hauteur du nombre d'enfants inscrits pour le spectacle ainsi que le GUSO et la SACEM.

Délibération certifiée exécutoire compte tenu de sa transmission à la Préfecture de Blois et de sa publication, le 10/10/2024

Le Président :
M. Pierre SOLON



Fait et délibéré les jours, mois et an susdits
Pour extrait certifié conforme au registre,
Le Président : M. Pierre SOLON



La Secrétaire de Séance
Mme Michelle DAGUET